

**Comité de direction**

p.a. Administration communale

Rue du Collège 14  
1372 Bavois  
tél. 024/441.46.43  
e-mail : [codir@asior.ch](mailto:codir@asior.ch)

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 14 mars 2024

**Préavis no 13/24 : Rapport de gestion 2023**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

**1. Dispositions légales**

Selon le règlement du Conseil intercommunal du 23 novembre 2018 de l'Association Scolaire Intercommunale Orbe et Région, chaque année, le Comité de direction soumet au Conseil un rapport sur sa gestion avant le 31 mai (art. 70).

La commission de gestion est chargée d'examiner la gestion du Comité (art. 32). Elle vérifie que les dispositions légales, statutaires et réglementaires aient été observées. Elle contrôle notamment la tenue des documents officiels et des archives de l'Association, ainsi que les écritures du Comité, l'entretien des biens de l'Association et le bon fonctionnement de ses installations, le fonctionnement de l'administration et l'exécution des décisions du Conseil.

Dans les délais, la commission de gestion présente au Conseil un rapport sur la gestion qui peut contenir, dans ses conclusions, des observations et des vœux. Ce rapport est communiqué aux membres du Conseil 10 jours au moins avant la séance (art. 73).

**2. But du préavis**

Le présent préavis demande au Conseil intercommunal d'approuver la gestion du Comité de direction durant l'année 2023.

**3. Rapport sur la gestion de l'année 2023**

Le rapport du Comité de direction sur la gestion de l'année 2023 figure en annexe du présent préavis. Il n'appelle pas de commentaire particulier supplémentaire.

**4. Conclusions**

En conclusion, le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil Intercommunal,**

- vu le préavis no 13/24 concernant la gestion de l'année 2023 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**DECIDE :**

1. Le rapport de gestion de l'exercice 2023 est adopté
2. Décharge est donnée au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2023.

Au nom du Comité de direction

Le Président



Olivier Petermann

La Secrétaire



Carole Pose

Délégués du Comité de direction : Anne Baumann, Marinette Benoit et Olivier Petermann

Annexe : Rapport de gestion